

PORTO-NOVO, le 21 Juillet 1961

DECRET N° 61 - 202 /PR
portant nomination du Président et des
membres du Conseil de l'Ordre National
du Dahomey

-:-:-:-:-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du Dahomey du 26 Novembre 1960 ;

VU la Loi N° 60-26 du 21 Juillet 1960 portant création
de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu :

D É C R Ê T E :

ARTICLE 1ER. - Mr. Marcel COULIBALY est nommé Président du
Conseil de l'Ordre National du Dahomey.

ARTICLE 2. - M.M. Pierre FOURN
Théodore HAZOUME
Lionel LAWSON

Sont nommés membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey.

ARTICLE 3. - Le Président du Conseil de l'Ordre National du
Dahomey est chargé des fonctions de Grand Chancelier dudit
Ordre.

ARTICLE 4. - Le présent Décret sera enregistré, communiqué et
publié partout où besoin sera./.-

Bloumi Ladé


Hubert MAGA